

Ecole Albert MONTLIVET

**PS/MS**

5 rue Léon DIERX

Ravine des chèvres les hauts

97438 SAINTE-MARIE

Madame, Monsieur, chers parents,

**Votre enfant fait sa rentrée en petite section ou moyenne section de maternelle le mardi 19 août 2025 à 8h20.** Pour que tout se passe le mieux possible, voici quelques consignes que nous vous demandons de lire attentivement :

- D'ici la rentrée, parlez de l'entrée à l'école avec votre enfant, mais pas constamment, bien sûr. On doit expliquer à son enfant qu'il grandit et qu'il entrera bientôt à l'école. Il faut positiver, expliquer que c'est un lieu où l'on apprend des choses, où l'on rencontre d'autres enfants et où l'on peut jouer. On peut lui donner envie d'aller à l'école en expliquant ce qu'on y fait. Il y a sûrement une activité qu'il aime : les jeux de cour, écouter une histoire, apprendre une chanson, faire un puzzle, peindre, jouer avec un ballon, à la poupée, au coin cuisine, aux voitures....
- Par contre, il doit être conscient que vous ne resterez pas avec lui. Il ne faut pas oublier de le lui dire. Pour cela, vous décrivez la matinée ou la journée : « Je t'accompagne et je reste un tout petit peu, puis quand les mamans et les papas s'en vont, je pars et je reviens te chercher à midi, ou telle personne vient te chercher, ou je viens te chercher ce soir.... Tu vas faire des activités avec la maîtresse et les enfants, tu joueras dans la cour de récréation, tu mangeras à la cantine et après tu feras la sieste avec les autres enfants... »
- Il faut aussi le prévenir qu'il y a parfois des enfants qui pleurent, pour qui c'est difficile de quitter ses parents, car ils ne comprennent pas qu'ils viendront les chercher après l'école.
- Comptez avec lui le nombre de jours qui restent avant le « grand jour ».
- Avant la rentrée, **passez à l'école le lundi 18 août 2025 avec votre enfant entre 13h30 et 16h00** afin qu'il puisse rencontrer son enseignant, visiter sa classe et son école et que vous puissiez déposer ses affaires en classe et donner les informations importantes à l'enseignant.

A déposer en classe avec écrit dessus le nom de votre enfant :

	2 photos d'identité
	2 boîtes de mouchoirs en papier
	2 flacons de savon liquide
	1 rame de papier (500 feuilles)
	1 enveloppe cachetée contenant 30 euros (3 euros de coopérative et 27 euros pour l'achat du matériel scolaire)
	7€ vous seront demandés après la rentrée pour l'inscription à l'USEP (activités sportives)

Nous vous remercions de remplir la fiche de renseignement ci jointe et de la confier à l'enseignant. Le sac d'école de votre enfant doit être assez grand pour contenir un grand cahier ainsi que les effets suivants :

- Un goûter et une gourde d'eau
- Une serviette fine pour dormir dessus (pas de drap, pas d'élastiques)
- Une serviette pour la cantine
- Des vêtements de rechange

**Pensez à écrire le nom de votre enfant sur toutes ses affaires afin d'éviter les pertes.**

Merci de porter une attention particulière aux tenues de votre enfant à l'école : pas de savates, pas de chaussures à lacets, pas de ceintures ou de salopettes qui sont difficiles à enlever et remettre sans l'aide de l'adulte.

Le règlement intérieur de l'école précise que les biberons et tétines sont interdits à l'école pour des raisons d'hygiène mais aussi pour aider votre enfant à prendre conscience qu'il grandit et qu'il n'est plus un bébé. Votre enfant doit être propre pour venir à l'école (pas de couche), profitez des vacances pour préparer la propreté si ce n'est déjà fait.

Le jour de la rentrée restez un peu avec votre enfant, prévenez-le quand vous partez et écourtez les adieux. S'il y en a, bien souvent les pleurs s'arrêtent assez rapidement et ne reviennent qu'aux heures d'entrée et de sortie. *Tout bien expliquer à son enfant ne suffit cependant pas pour que sa rentrée se fasse sans difficulté. Sa personnalité, sa maturité sont aussi des éléments qui interviennent. Il faut absolument se dire que ce n'est qu'un temps d'adaptation, et que ce temps sera plus ou moins long.* Dans peu de temps votre enfant sera ravi de venir à l'école.

Vous pouvez vous tenir informés d'une modification quelconque concernant la rentrée en consultant le blog de l'école : <https://bloc-note.ac-reunion.fr/9740424t/>

Au plaisir de vous rencontrer ainsi que votre enfant à la prochaine rentrée scolaire.

L'équipe enseignante.